



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024

AVIS est par la présente donné que conformément aux articles 319 et 320 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal adopté, lors de la séance ordinaire du 11 décembre courant, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024 comme suit :

Date	Jour	Heure
8 janvier	Lundi	19 h 30
12 février	Lundi	19 h 30
11 mars	Lundi	19 h 30
8 avril	Lundi	19 h 30
13 mai	Lundi	19 h 30
10 juin	Lundi	19 h 30
8 juillet	Lundi	19 h 30
12 août	Lundi	19 h 30
9 septembre	Lundi	19 h 30
15 octobre	Mardi	19 h 30
11 novembre	Lundi	19 h 30
9 décembre	Lundi	19 h 30

Donné à Coaticook, ce 13 décembre 2023

La greffière,

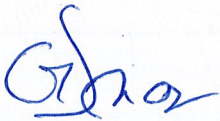
Geneviève Dupras

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 13 décembre 2023 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 13 décembre 2023.

Donné à Coaticook, ce 13 décembre 2023.

La greffière,



Geneviève Dupras